

LEGITIME REVALORISATION

Suite à l'Assemblée Générale du lundi 16 octobre, à l'appel de Sud Aérien qui a mobilisé, sur Roissy, une centaine de salariés devant l'entrée du restaurant face au H1, une intersyndicale a vu le jour.

Sud Aérien, CGT, FO, CFDT et UNSA se sont réunis dès le lendemain pour évoquer les différences de rémunérations injustifiables, à même expérience, entre les nouveaux embauchés et les salariés Air France, tous secteurs confondus. Il a aussi été évoqué toutes les mesures défavorables de ces dernières années pour les salariés, sans oublier le sous-effectif chronique dans tous les secteurs de la DGI.

Il a été unanimement convenu que les salaires doivent être au centre de nos revendications. Ce n'est qu'un début, l'intersyndicale doit se réunir de nouveau le 8 novembre pour établir une revendication commune.

Sud Aérien continuera pour autant de soutenir toutes les revendications des collègues qui souhaitent contester la politique salariale de l'entreprise :

- 10 Ans d'expérience technique : 370 Points
- 10 ans d'expérience = 60 points d'avancement (6 points par an) pour toutes filières
- Pas d'embauche en dessous de 300 Points
- Prime d'Anglais à taux unique pour tous, sans conditions
- Pas d'examen de technicien mais une reconnaissance à l'expérience
- Et 50 points pour tous en rattrapage du pouvoir d'achat...

Contrairement à la direction qui nous amuse avec sa qualité de vie au travail, Sud Aérien estime que la reconnaissance ça passe avant tout par la rémunération.

L'augmentation des salaires est une demande légitime et urgente pour toutes et tous quelle que soit la filière. N'hésitez pas à en parler autour de vous et faisons grossir ce mouvement.

Seul le nombre et la détermination de chacun pourront faire aboutir ces revendications, comme nous l'avons fait au moment de la filialisation.....